



**LE**

**ÉRISS'POIL**

caresse la nature en SAVOIE

**AGIR ENSEMBLE**

**Des pneus et des poussières**

**Dossier : FNE Savoie s'adresse aux élus**

**On coupe les ponts !**



**8**  
Avril  
2026  
**N**



# ÉDITO

L'année 2026 s'ouvre sur un paradoxe désormais bien installé. Alors que les effets du dérèglement climatique et des pollutions n'ont jamais été aussi visibles, et alors que l'écologie semble s'être inscrite dans les territoires et dans l'action locale, émerge un discours anti-écologiste qui combat cette réalité en niant les données scientifiques qui la fondent. Elle ne peut pas pour autant disparaître du quotidien des territoires. Car dans les communes, elle continue de s'imposer comme une exigence concrète – qualité de l'air, gestion de l'eau et des risques climatiques, protection des sols, santé des habitants, préservation de la biodiversité.

Ce décalage oblige. Il rappelle que la défense de l'environnement repose sur une vigilance continue et sur l'engagement des acteurs locaux, des associations et des citoyens, capables de faire vivre une écologie de terrain exigeante. Dans un contexte où les contraintes de la nécessaire transition sont contestées, cette responsabilité collective est plus que jamais essentielle.

D'autant que les alertes se multiplient. Ces derniers mois encore, les exemples se sont accumulés : présence de polluants persistants comme les PFAS, contamination aux métaux lourds tels que le cadmium, diffusion de micro-particules issues notamment de l'usure des pneus. Ces pollutions diffuses, souvent invisibles, touchent directement notre santé, nos ressources en eau, nos sols et nos écosystèmes. Elles rappellent que les enjeux environnementaux ne

sont pas abstraits : ils concernent notre quotidien, ici et maintenant.

Face à ces défis, ce nouveau numéro du Hériss'Poil témoigne de la vitalité et de la diversité des engagements en Savoie. Il met en lumière une pollution émergente encore sous-estimée, explore les liens étroits entre climat et économie, et montre comment des citoyens se mobilisent pour préserver des rivières, protéger des espèces ou agir concrètement sur le terrain. Il donne aussi à voir les tensions qui traversent nos territoires : pression sur la ressource en eau, artificialisation des sols, grands projets d'infrastructures, ou encore enjeux liés aux Jeux olympiques de 2030.

À travers ces contributions se dessine une ligne claire : celle d'une écologie à la fois lucide et active. Lucide sur l'ampleur des bouleversements en cours et sur les résistances qu'ils suscitent. Active, parce qu'elle s'incarne dans des actions concrètes, des mobilisations locales et un travail de fond pour faire respecter le droit et préserver les biens communs.

Dans un moment où les acquis environnementaux sont contestés autant qu'ils progressent sur le terrain, ce numéro rappelle une évidence : la protection du vivant reste une condition de notre santé, de notre qualité de vie et de notre avenir collectif. Plus que jamais, il nous revient de la porter, de la défendre et de la faire vivre, sur tous les territoires.

**Pascal Marchand,  
Président.**

## FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT Savoie

26 passage Sébastien Charléty  
73000 CHAMBÉRY  
Tél. 04 79 85 20 03  
savoie@fne-aura.org  
www.fne-aura.org/savoie

### Document édité par

France Nature Environnement Savoie  
Responsable publication : Thierry DELAHAYE  
Conception graphique : Agnès BIAU  
Crédit photo : Corey Tran on Unsplash  
Pictogrammes : Nounproject et FNE

Dépôt légal : avril 2026  
ISSN 3003-2644 (version imprimée) / ISSN 3003-8146 (version en ligne)

**France Nature Environnement** est la fédération française des associations de protection de la nature et de l'environnement. C'est la porte-parole d'un mouvement de 6206 associations, regroupées au sein de 45 organisations adhérentes, présentes sur tout le territoire français, en métropole et outre-mer.

<b>ÇA BOUGE DANS L'ÉQUIPE DES SALARIÉS</b> .....	<b>4</b>
<b>SAUVETAGE DES AMPHIBIENS</b> .....	<b>6</b>
<b>NANT BÉNIN, UNE RIVIÈRE SAUVAGE</b> .....	<b>10</b>
<b>DES PNEUS ET DES POUSSIÈRES</b> .....	<b>12</b>
<b>DOSSIER : FNE SAVOIE S'ADRESSE AUX ÉLUS !</b> .....	<b>14</b>
<b>MICHEL DAMIAN, LE CLIMAT C'EST L'ÉCONOMIE</b> .....	<b>26</b>
<b>CHAMPAGNY-EN-VANOISE PROTÈGE SON REMOUS</b> .....	<b>30</b>
<b>ON COUPE LES PONTS !</b> .....	<b>32</b>
<b>CONTACTS, ÉVÉNEMENTS</b> .....	<b>34</b>

# AU SOMMAIRE



## **A BOUGE DANS L'ÉQUIPE SALARIÉE**

**2 départs... et 2 arrivées !**

Fin février 2026, Anne-Cécile, éducatrice à l'environnement depuis 8 ans à nos côtés s'est envolée vers de nouveaux projets dans sa région natale. Au même moment, Zabou, en mécénat de compétences depuis 2 ans dans l'association nous quittait également. Un grand merci à toutes les deux pour leur grande implication, motivation et bonne humeur au quotidien ! Nul doute que vous croiserez à nouveau Zabou au détour d'un chemin car elle continuera à s'investir bénévolement à nos côtés pour nettoyer Dame Nature.

Éline remplace désormais Anne-Cécile et a déjà bien pris en main ses missions. Titulaire d'un BTSA Gestion et Protection de la Nature et d'un Master Biodiversité Écologie Évolution, elle possède un bon bagage de connaissances naturalistes mais c'est auprès des enfants qu'elle se sent le plus à l'aise. Après des stages au Parc national de la Vanoise et au Conservatoire d'espaces naturels de Savoie, et une expérience en tant que chargée mission agricole et pastorale au Parc national du Mercantour, c'est en tant qu'éducatrice à l'environnement qu'elle a souhaité revenir en Savoie pour faire vivre (avec dynamisme !) de beaux moments dans la nature aux plus jeunes.

Mathilde est venue temporairement agrandir l'équipe pour ce printemps. Originnaire de Chamonix et après une expérience au Centre de la nature montagnarde à Sallanches, elle va mettre à profit ses connaissances de la montagne puisqu'elle réalisera de nombreuses animations auprès des jeunes dans le secteur de la Communauté de communes des Versants d'Aime.

Bienvenue à nos deux nouvelles éducatrices !

**Isabelle Cuccuru,  
directrice.**



Mathilde, en renfort de l'équipe d'animation pour ce printemps dans le secteur des Versants d'Aime.



Eline, nouvelle éducatrice à l'environnement qui a intégré l'équipe en février 2026.

## S

**AUVETAGE  
DES AMPHIBIENS**

Depuis des dizaines d'années, FNE Savoie organise des chantiers de sauvetage d'amphibiens dans le département. Ils ont pour objectif de contribuer à la préservation des populations de crapauds, grenouilles, tritons et salamandres.



© Timothé Courivaud

Comment ? En limitant les écrasements en période de migration avec l'installation de filets et de seaux dans lesquels les amphibiens tombent. Chaque matin des bénévoles viennent relever les seaux et transportent les amphibiens de l'autre côté de la route, proche du plan d'eau qu'ils cherchent à rejoindre. Pour la réussite de ces actions, une mobilisation bénévole locale est donc nécessaire, ainsi qu'un appui des acteurs locaux (communes, département).

Ces actions peuvent paraître dérisoire face à l'ampleur des menaces sur la biodiversité mais elles offrent localement un réel soutien aux populations.

En 2026, 4 chantiers ont été mis en place. Trois sont portés avec l'association locale « Je m'implique pour mon territoire » : Marthod, col de Tamié et Mercury. Un dernier a été mis en place pour la première fois dans l'avant-pays savoyard à Champagneux avec des habitants et un appui de la LPO ainsi que de la CNR qui a prêté des filets. À l'heure de la rédaction de cet article nous n'avons pas encore les résultats des comptages de l'année pour le col de Tamié mais déjà plus de 2 000 amphibiens ont été sauvés sur les trois autres sites !

**Laëtitia Léger,**  
chargée de mission eau & milieux aquatiques et sentinelles.

## DES HABITANTS À LA RESCOUSSE DES CRAPAUDS ET AUTRES AMPHIBIENS !

**Lundi 23 février 2026, en pleine migration des grenouilles et crapauds, des bénévoles accompagnés par France Nature Environnement (FNE) Savoie se sont réunis dans le village de Marthod pour mettre en place des filets de protection le long des routes.**



© Timothé Courivaud

Le bruit des pioches et des bûches résonne dans ce village de Savoie aux alentours de 9 h du matin. Une vingtaine d'habitants et de bénévoles creusent une tranchée sur les bas-côtés de la route le long de la départementale 103. Gilets jaunes pour la sécurité, gants et bouteilles d'eau sont les accessoires indispensables pour que les habitants mènent ce projet à bien.

L'initiative est reconduite chaque printemps depuis 3 ans. Face à la recrudescence du nombre de crapauds écrasés, les citoyens se sont mobilisés : « J'habite le village à côté et je vais courir le matin. Et quand j'arrivais là, il y avait des crapauds qui s'étaient éclatés sur la route et à force, je n'ai plus supporté. », raconte une quinquagénaire. Par la suite, elle va contacter l'association FNE Savoie, où Laetitia Léger va venir constater sur place le nombre important de crapauds écrasés par les automobilistes.

La cause de ce piège mortel est la départementale 103 qui sépare le plan d'eau en contrebas d'Épignier et les versants de Marthod. Laetitia Léger explique : « En période de migration, les amphibiens sont cachés en forêt et ils rejoignent leur plan d'eau où ils vont se reproduire. Et de fait, ils traversent les routes et se font écraser à ce moment-là. Donc, l'idée, c'est de mettre des filets avant la route, aux endroits où ils traversent. » Elle continue : « Ils vont longer le filet pour essayer de trouver une sortie et vont tomber dans des seaux. Et après, nous avons des volontaires qui, chaque jour, chaque matin, viennent récupérer les amphibiens pour les faire traverser du côté du plan d'eau. »

Les filets sont tenus par des tiges en métal, enfoncées dans le sol, à une distance régulière de 2 à 3 mètres. Pour éviter que les batraciens passent sous le filet, ceux-ci sont enterrés. « C'est physique, surtout à notre âge ! » s'exclame une bénévole. « La difficulté de l'exercice est de monter les filets à temps, avant la migration. Nous sommes obligés de nous adapter à la météo. Généralement, c'est vers mi-février que la migration commence », indique Laetitia Léger. Elle précise que la localisation du site et l'altitude, entre autres, de la zone humide font varier les dates de migration. Le déplacement annuel s'échelonne

sur une quinzaine de jours selon les conditions météorologiques (température et précipitations).

Plusieurs bénévoles d'autres associations environnementales du secteur étaient présents sur ce chantier. Parmi eux, Olivier Sageat, président de la Société mycologique et botanique Albertville nature. Son engagement en faveur de l'environnement date de son enfance : « J'ai habité mes 20 premières années en Champagne près d'un marais où il y avait pas mal de grenouilles et de serpents. Donc, j'ai décidé de venir donner un coup de main pour sauver les petites grenouilles. »

Il reconnaît que « grenouille » est un abus de langage car sur le site sont présents essentiellement des crapauds. Il fait la distinction entre ces deux groupes. « Un crapaud, on reconnaît à ses verrues sur la peau, avec des pupilles qui sont rectangulaires à l'horizontale, comme les chèvres. Alors que les grenouilles rousses ont des pupilles rondes. Ça saute, ça fait des bonds, alors que le crapaud a tendance à marcher. »

Ce qui intéresse Vincent Fauvel, habitant d'Albertville et bénévole de l'association « Je m'implique pour mon territoire, ce sont des actions concrètes et réalistes, faites à notre petite échelle pour permettre à la nature de survivre. Prendre conscience de la prédation que nos activités peuvent avoir sur la nature, de manière pratique et non théorique. »

Bien que ces actions soient mises en place, le nombre de crapauds et plus globalement d'amphibiens diminue en France et dans le monde, avec comme principales causes la pollution et la diminution des habitats nécessaires aux différentes étapes de leur vie. En France, 23 % des espèces du territoire métropolitain, sur les trente-cinq espèces évaluées, sont menacées en 2026.

**Timothé Courivaud,  
bénévole.**

# BIODIVERSITÉ



© Timothé Courivaud



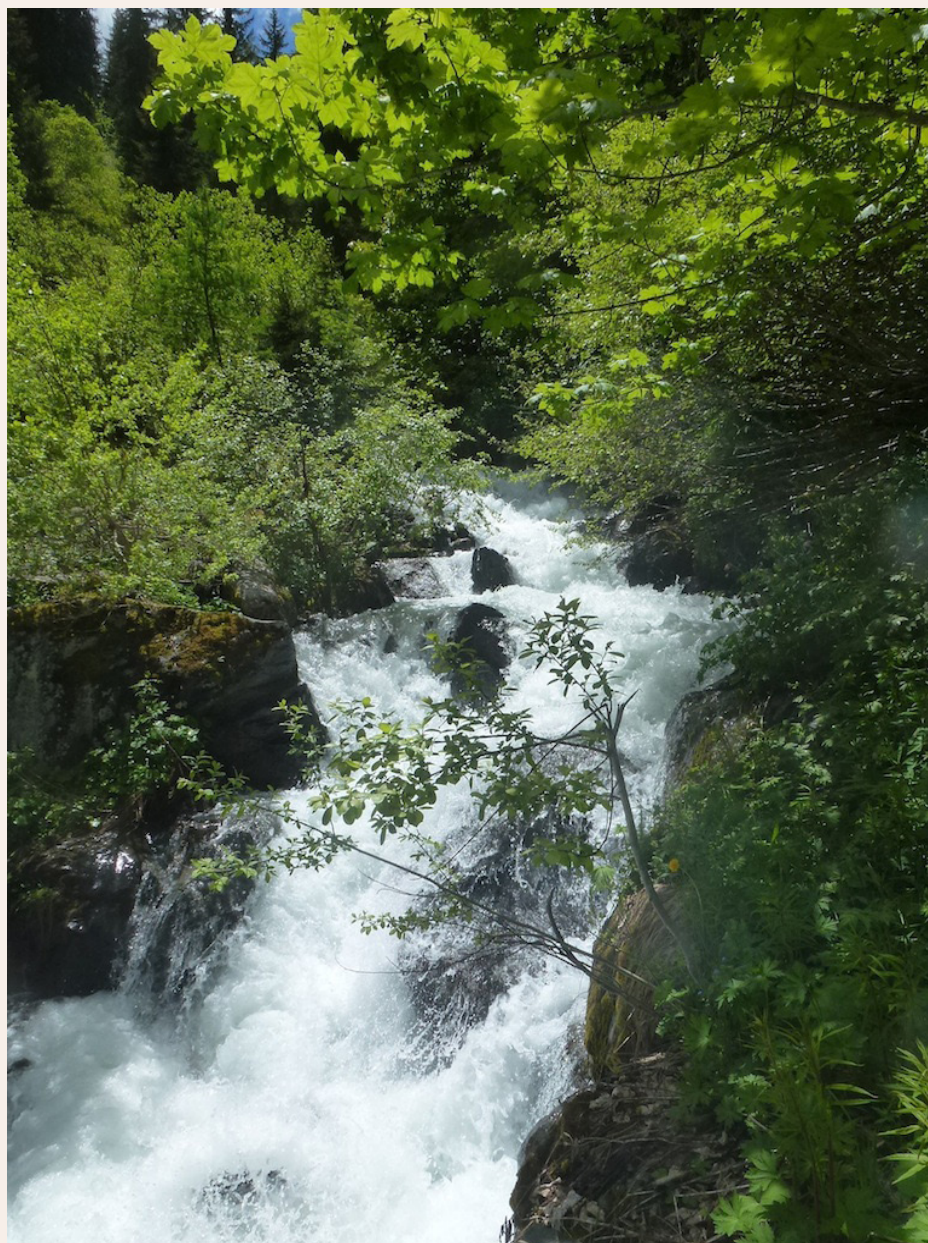
© Timothé Courivaud



# NANT

**BÉNIN, UNE  
RIVIÈRE SAUVAGE**

**MILIEUX AQUATIQUES**



© Isabelle DESSE

## Le Nant Bénin est une force de la nature, un joyau.

Il vit à Peisey-Nancroix dans un vallon difficilement accessible, en zone d'adhésion du Parc national de la Vanoise, au cœur de la vallée de la Tarentaise connue pour ses grands domaines skiables tels que les Arcs, La Plagne, Val d'Isère, Tignes, etc. Prenant sa source à partir de plusieurs ruisseaux sous le col de la Frête à 2450 m d'altitude, il traverse forêts sauvages et prairies



© Isabelle DESSE

naturelles, entame une chute vertigineuse dans des gorges inaccessibles pour enfin se jeter dans le Ponthurin à 1500 m d'altitude. Seuls quelques chalets d'alpage sont implantés à proximité de lui. Il est un des derniers torrents totalement libres de Tarentaise où 97 % des milieux d'eau courante sont affectés par l'hydroélectricité et sa cascade pourrait être un véritable atout à exploiter !

Et en effet, en 2016, le renouvellement du label a été obtenu en 2025 au niveau 3, le plus haut qu'il est possible d'atteindre. Une vraie récompense pour cette belle énergie collective au bord de l'eau.

Néanmoins, cette satisfaction reste en demi-teinte car le projet hydroélectrique, datant de quelques années, semble être abandonné, mais qui sait ? Les bouleversements de notre époque, pourraient le faire ressortir des fonds de tiroirs : changement climatique, conflits internationaux, voire une nouvelle municipalité qui soit favorable à la relance d'un tel aménagement.

En attendant, l'association Nant Sauvage reste vigilante et l'histoire de notre torrent en a inspiré d'autres, comme le Rif Garcin en Isère ou le Remous à Champagny-en-Vanoise, tous les deux récemment labellisés grâce à l'engagement des citoyens qui ne pouvaient voir leurs torrents disparaître dans des tuyaux.

Tous, nous voulons qu'ils restent sources de beauté et de paix, qu'ils continuent à rendre des services écologiques, qu'ils soient les témoins irremplaçables de milieux naturels intacts. Le Nant Bénin, petit bassin versant de Tarentaise, montre que nous pouvons obtenir beaucoup avec peu, quand les acteurs locaux unissent leurs forces.

**Isabelle Desse,  
Présidente Nant Sauvage**

*N.B. : Le label « Site Rivières Sauvages » s'avère être un outil particulièrement efficace pour la sauvegarde des derniers espaces de haute naturalité, non basé sur de nouvelles réglementations mais sur l'engagement et la mobilisation des acteurs d'un territoire et de ses citoyens.*



## **DES PNEUS ET DES POUSSIÈRES**

**POLLUTION**

Si vous lisez les lettres d'information de FNE Savoie, ou si vous avez regardé la télévision le 12 janvier 2026, vous savez déjà que des scientifiques Norvégiens ont fait, à la demande de journalistes d'investigation, une dizaine de prélèvements dans le lac d'Annecy et y ont trouvé des quantités importantes de microparticules et de molécules dangereuses (quatorze ont été recherchées) provenant de l'usure des pneus (les microparticules, en se désagrégeant, libèrent les substances qui les constituent).



© Imthaz Ahamed on Unsplash

Le professeur Nafrechoux, enseignant chercheur à l'université Savoie Mont Blanc, spécialiste en chimie de l'environnement, et aussi président du Conseil scientifique du CISALB (Comité intercommunautaire pour l'assainissement du lac du Bourget) a cherché à minimiser le danger résultant de cette pollution dans un entretien au Dauphiné Libéré.

**Un poil qui gratte**



Le cadmium est dans notre corps, par l'intermédiaire de l'alimentation bien nourrie en engrais par l'industrie agricole... Cancérogène, il s'accumule dans votre sang, votre foie et vos reins, nourrissant des maladies qui nous tuent. Signez les pétitions, elles alertent les pouvoirs publics.

## POLLUTION

Et pourtant : « Sur toute sa durée de vie un pneu de voiture perd 2,5 kg de gomme, et les douze pneus d'un camion 200 kg » déclare Dominique Stempfel, président du Syndicat du pneu. Ce qui fait beaucoup, de l'ordre de 80 000 t par an en France !

Cette déclaration montre que les professionnels du pneu ne nient pas cette pollution, (Michelin a déclaré avoir diminué l'usure des pneus de 5 % entre 2015 et 2020), pollution qui est bien connue des autorités,

françaises et internationales, depuis au moins une dizaine d'années. Mais les actions n'ont pas été engagées car un accord n'a pas été trouvé sur les molécules à rechercher. Nous imaginons aisément les intérêts économiques en jeu.

Car il y en a des molécules dans un pneu ! L'association Agir pour l'Environnement a demandé, en 2024, à un laboratoire d'en faire l'analyse et 785 substances présentant de graves risques sanitaires et environnementaux ont été trouvées, dont 111 fortement toxiques, 85 potentiellement mortelles, 112 potentiellement cancérogènes, mutagènes, reprotoxiques.

Au niveau de l'Union Européenne les choses commencent à bouger puisque la nouvelle version du règlement Euro 7, prévue pour novembre 2026, visant à limiter les émissions des véhicules automobiles, va imposer des limites d'émission par les pneus. Mais quelles méthodes employer pour vérifier la conformité des pneus ? Les bras-de-fer entre constructeurs au niveau mondial ne sont pas pour rire !

Cette pollution ne concerne pas que les lacs et les eaux de surface. Elle se retrouve dans tous les milieux à proximité d'axes routiers. En effet, les particules émises sont de tailles très variables, allant de 10 µm à 7 nm. Les plus grosses, relativement lourdes, vont se déposer sur les chaussées et sur les abords des routes, notamment sur les cultures, dont les produits vont être ainsi contaminés. Quant aux plus légères elles vont voler beaucoup plus longtemps et vont pouvoir être inhalées, du fait de leur petite taille, et se retrouver dans nos poumons.

Face à ces dangers les moyens d'action manquent, faute de connaissances, de réglementation précise, de méthodes pour limiter les émissions etc. L'électrification du parc automobile, qui avance à « roues comptées » ne fera pas disparaître cette pollution qui n'est pas liée au mode de propulsion. La société civile doit peser pour qu'une volonté de lutter contre ce fléau apparaisse et que les connaissances progressent permettant d'agir.

Montrer la pollution dans des sites emblématiques comme le lac d'Annecy y contribue. FNE, en s'appuyant sur FNE Haute-Savoie, est présente dans cette action. Dans ce cadre, avec un autre site emblématique qu'est le lac du Bourget, FNE Savoie va apporter sa contribution.

### **Pour aller plus loin :**

[www.imperial.ac.uk/news/243333/prioritise-tackling-toxic-emissions-from-tyres/](http://www.imperial.ac.uk/news/243333/prioritise-tackling-toxic-emissions-from-tyres/)

[www.agirpourenvironnement.org/publications/abrasion-des-pneus-un-probleme-ecologique-et-sanitaire-majeur/](http://www.agirpourenvironnement.org/publications/abrasion-des-pneus-un-probleme-ecologique-et-sanitaire-majeur/)

**Jean Busson,  
administrateur.**



## **PRÈS LES ÉLECTIONS MUNICIPALES : FNE SAVOIE S'ADRESSE AUX ÉLUS**

**FNE S'ADRESSE AUX ÉLUS**

Fédération départementale membre de France Nature Environnement (FNE) Auvergne-Rhône-Alpes et de France Nature Environnement, FNE Savoie regroupe les associations de protection de l'environnement savoyardes. Après les élections municipales 2026, FNE Savoie souhaite informer les élus de toutes les communes savoyardes et les pouvoirs publics à quatre enjeux structurants pour l'avenir de notre territoire.



© Designed by Freepik

## 1. Eau : une ressource sous tension

Le réchauffement climatique modifie profondément le cycle de l'eau en montagne : réduction des glaciers et des névés, étiages estivaux plus sévères, crues hivernales accrues. Toutes les parties du département sont concernées.

La raréfaction de la ressource rend les pollutions (pesticides, PFAS, métaux lourds, microplastiques) d'autant plus critiques.

Nous demandons aux collectivités :

- une protection renforcée des captages et nappes phréatiques ;
- la réduction des pertes dans les réseaux d'eau potable ;
- une gestion publique transparente et anticipatrice ;
- des politiques ambitieuses d'économie d'eau et d'adaptation aux sécheresses.

## 2. Consommation de l'espace et artificialisation

Les décisions d'urbanisme façonnent durablement le climat, la biodiversité et la qualité de vie. La Savoie est soumise à de fortes pressions foncières : étalement urbain, zones d'activités, infrastructures.

Nous appelons les collectivités à :

- Respecter strictement l'objectif de « zéro artificialisation nette » ;
- Privilégier la densification et la réhabilitation plutôt que l'extension ;
- Préserver les terres agricoles, les zones humides, les corridors écologiques ;
- Désimperméabiliser et renaturer les sols existants.

Les choix locaux en matière de PLU, SCoT et projets d'aménagement constituent des leviers décisifs pour protéger les sols, ressource non renouvelable à l'échelle humaine.

## 3. Projet ferroviaire Lyon-Turin

Le chantier du Lyon-Turin est présenté comme un projet structurant pour le report modal. Toutefois, ses impacts locaux sont considérables et appellent une vigilance particulière des élus municipaux et intercommunaux.

Les travaux du tunnel de base et des accès concernent directement :

- l'eau, les tunnels agissant comme des drains avec des volumes très importants d'exhaure<sup>1</sup> ;
- les sols agricoles et naturels, soumis à artificialisation et emprises logistiques ;
- la biodiversité, avec des dérogations à la destruction d'espèces protégées ;
- la santé et le cadre de vie des riverains (poussières, bruit, trafic de camions).

Nous demandons aux élus et pouvoirs publics :

- une transparence complète des données environnementales (eau, compensations, artificialisation) ;
- la priorité systématique à l'évitement des impacts ;
- une participation active aux commissions de concertation sur les accès ;
- une anticipation des tensions sur le logement, l'emploi et les services locaux.

## 4. Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030

L'organisation des Jeux olympiques d'hiver 2030 dans les Alpes françaises engage durablement les collectivités locales. Or, les habitants n'ont pas été consultés sur

<sup>1</sup> L'exhaure désigne le détournement par puisage ou pompage des eaux d'infiltration des mines et milieux souterrains

l'opportunité de cet événement, alors même que ce sont eux qui en subiront les impacts environnementaux.

Des concertations doivent être organisées à toutes les échelles territoriales concernées. C'est ainsi que l'héritage environnemental de cet événement pourra être construit et supporté collectivement. Par ailleurs, en Savoie, la qualité de l'air constitue déjà un enjeu majeur de santé publique. L'augmentation des flux liés à l'événement risque d'aggraver les émissions de polluants et de gaz à effet de serre. Plus de 60 % du bilan carbone d'un séjour au ski provient des transports : la question des mobilités est donc centrale. Les jeux qui viennent de s'achever en Italie le démontre.

Nous appelons les communes et intercommunalités, les pouvoirs publics à :

- Exiger des plans de mobilité ambitieux, privilégiant le ferroviaire (TGV dédiés, renforcement de l'offre existante) ;
- Refuser toute infrastructure nouvelle générant artificialisation et hausse durable des trafics routiers ;
- Inscrire l'« héritage » des Jeux dans une trajectoire de sobriété, cohérente avec les objectifs climatiques ;
- Organiser la nécessaire concertation des habitants.

### **Conclusion**

À travers ces quatre thèmes – eau, artificialisation des sols, Lyon-Turin et JO 2030 – FNE Savoie souhaite engager un dialogue exigeant avec les élus qui soit répercuté au niveau des pouvoirs publics.

Les communes et intercommunalités disposent de leviers déterminants pour protéger le vivant, préserver nos biens communs et adapter la Savoie aux bouleversements climatiques en cours.

FNE Savoie entend être identifiée comme un interlocuteur constructif, vigilant et force de proposition au service de l'intérêt général et des générations futures.

**FNE Savoie.**

## LIAISON FERROVIAIRE LYON-TURIN : L'ENVIRONNEMENT DE DOIT PAS TRINQUER

Le projet de liaison ferroviaire transalpine dite Lyon-Turin a été véritablement lancé dans les années 1990, soutenu notamment par le maire de Chambéry d'alors, Louis Besson. Pour l'heure, seule la partie transfrontalière, à partir de Saint-Jean-de-Maurienne, est en travaux. Les accès avec tunnels sous Chartreuse – avec un tunnel « voyageurs » sous l'Épine vers Chambéry – puis Belledonne devraient suivre. Le tunnel sous Chartreuse démarrerait à hauteur d'Avressieux, dans l'Avant-Pays Savoyard pour aboutir aux limites de la Savoie et de l'Isère entre les Marches et Chapareillan. Puis la ligne s'engouffrerait à partir de Laissaud sous le tunnel de Belledonne avec débouché vers Saint-Jean-de-Maurienne.

Le transit transfrontalier du fret tel est l'objectif du Lyon-Turin. Un objectif qui fixe des tonnages à la hausse des marchandises, basés sur une croissance des échanges. Cet appel d'air pour plus d'échanges de marchandises n'entre-t-il pas en contradiction avec la relocalisation de l'économie ? Cette question fondamentale délégitime ce projet surdimensionné conçu à une époque où l'on croyait encore à l'expansion infinie. Qui plus est, il engendre des impacts très forts sur l'environnement que nous découvrons dans la suite de cet article.

### Des menaces de toute nature

L'association Vivre et Agir en Maurienne, membre de FNE Savoie, est en première ligne, et a une expérience des impacts de ce chantier. FNE Savoie étend l'interrogation à l'ensemble du chantier.

### Voici les 4 axes prioritaires

1. Le tarissement des sources : un tunnel – et le projet de la ligne française se fera à 60 % en tunnel – est un gigantesque drain qui assèche des sources, mais nous ne savons pas lesquelles à priori. L'objectif est donc non seulement d'avoir un inventaire exhaustif des sources et des ressources en eau, mais aussi qu'un dispositif soit prévu dès l'origine pour pallier les tarissements de sources et les perturbations de l'approvisionnement en eau, avec 3 échelons : court, moyen et long terme ;
2. Le stockage des déblais : il faut identifier préalablement les sites. C'est une question cruciale dans une région qui ne regorge pas de sites disponibles ;
3. La localisation des installations de chantier, qui vont occuper de grandes surfaces et durer de longues années, et donc leur impact sur les milieux naturels ;
4. L'impact de la ligne sur les milieux naturels.

**Jean Busson & Michel Lévy,**  
administrateurs.

# ASSEZ DE TERRES COLONISÉES PAR LE BÉTONNAGE

Revenons en arrière pour comprendre l'instant présent et aller de l'avant. Les exemples pourraient être nombreux en Savoie. Venez, avec nous, sur un territoire compris entre le nord de Chambéry et le lac du Bourget. Autrefois, il s'agissait d'un secteur majoritairement marécageux. Vieille histoire ? Pas si vieille que cela ! En tous les cas l'essor démographique, les constructions de zones d'activités dédiées à l'industrie et au commerce ont « peuplé » tout au long du XX<sup>e</sup> siècle, et surtout pendant sa seconde moitié ces zones naturelles et agricoles.

FNE S'ADRESSE AUX ÉLUS



© Florian Pépelin- Wikipédia

# FNE S'ADRESSE AUX ÉLUS

Est-ce terminé ? Des dispositifs législatifs plus vertueux comme les ZAN (Zéro artificiellement nette) s'ils survivent dans un monde où certains décideurs n'ont que faire du vivant, tentent de mettre un frein au développement du bâti sur ce qu'il reste de nature. Un pari pas gagné mais qu'il faut défendre.

Technolac a été créé en 1987 sur l'ancienne base aérienne du Bourget-du-Lac. Depuis lors, la technopole gagne peu à peu en surface. Les entreprises et une partie de l'Université de Savoie font partie aujourd'hui du paysage et contribuent à la vitalité économique de la Savoie certes. Mais Technolac voudrait encore s'étendre sur des terres aujourd'hui agricoles, c'est le projet dit de « Zac 3 ».

En 2026, aux heures de pointe, les accès (entrées et sorties) sont difficiles, la voiture individuelle restant le moyen de locomotion largement majoritaire. De larges parkings favorisent cette pratique et les constructions sont relativement basses. Certains locaux sont vides. Ce constat partagé devrait constituer la base de réflexion d'une nouvelle approche. Tout développement – est-il encore souhaitable – devrait prendre en considération un ensemble de facteurs à étudier d'urgence.

Densifier le site par exemple. Cela passerait par une surélévation d'un étage ou deux des bâtiments existants lorsque c'est possible techniquement. Il y a lieu aussi de se pencher sur l'espace trop large occupé par les parkings et voir comment y remédier.

Comme tout est lié, un meilleur accès au site ne peut s'envisager qu'avec le développement cohérent d'une offre de transports collectifs plus large encore complétant la pratique cyclable, notamment depuis Aix-les-Bains et Chambéry. Bien entendu, les efforts pour valoriser le covoiturage et l'autopartage doivent être encore amplifiés. En amont du site, les projets de couloirs de bus doivent être accélérés, notamment vers Chambéry et Aix-les-Bains, pour éviter la thrombose routière qui menace.

Des mesures appropriées sont nécessaires car l'enjeu est important : c'est celui de la biodiversité et d'une agriculture locale respectueuse de l'environnement à développer. Un collectif constitué autour du site met en avant ces valeurs. Suivons cette route : il en va de notre vie quotidienne qui ne doit pas étouffer sous le béton.

**Michel Lévy,  
administrateur.**

## EAU : LA SAVOIE EST UN MAUVAIS ÉLÈVE

En matière d'eau certains nombres sont cruels pour la Savoie où coexistent 90 services d'eau potable captant la ressource dans 1 040 captages dont 17 % restent à protéger. Qui plus est, selon le très officiel plan d'eau en Savoie [www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Le-plan-eau-en-Savoie](http://www.savoie.gouv.fr/Actions-de-l-Etat/Paysages-environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Le-plan-eau-en-Savoie) l'acheminement de l'eau potable a un rendement moyen de 72 % inférieur au niveau national.

Dans certaines communes, notamment en Maurienne, les taux de perte dans la nature dépassent les 50 %. Pour le secteur de Grand Chambéry, le taux de perte est de 30 % quand il est de 20 % au niveau national. Un résultat pas si mauvais que cela dans un département qui est presque le bonnet d'âne de l'hexagone selon l'antenne savoyarde de « l'UFC que Choisir ». Cette association révélait que la Savoie était classée dans les 8 plus mauvais élèves français pour les fuites dans le réseau d'eau potable.

Notre département aurait-il une ressource infinie pouvant permettre ce gaspillage ? Une idée reçue qui est fautive. Même le bassin versant du lac du Bourget – c'est-à-dire l'eau qui aboutit dans le lac – est considéré comme très vulnérable. Les nappes phréatiques alimentant notamment le Grand Chambéry peuvent elles aussi souffrir lors d'épisodes de sécheresse. Les sources des coteaux du Revard, issues d'un relief karstique se tarissent fréquemment l'été. Alors, la tendance est dans le secteur de Grand Lac de remplacer les prélèvements souterrains par d'autres directement puisés dans le lac.

Une solution de bon sens ? À condition qu'un phénomène de pollution dans une zone densément peuplée ne vienne pas perturber ce nouvel ordonnancement des choses.

Bien entendu aujourd'hui plus que hier et moins que demain, il faut économiser. Cela vaut pour tous les secteurs d'activité, agricoles, industriels et domestiques. Faisons aussi attention dans le domaine domestique aux fuites d'eau aux robinets, aux chasses d'eau, et consommons intelligemment, c'est-à-dire le moins et le mieux possible.

# FNE S'ADRESSE AUX ÉLUS

Mais les divers acteurs liés à la question de l'eau – dont les communes et les intercommunalités – doivent faire de cette question une priorité absolue, et ce n'est pas gagné.

**Michel Lévy,  
administrateur.**



© Florian Pépélin- Wikipédia



## Un poil doux à caresser

En 2025, l'énergie éolienne et l'énergie solaire ont pour la première fois permis de générer plus d'électricité que les énergies fossiles en Europe. Le ratio de 30 % de la production d'électricité est atteint. Parmi les 27 pays, la France est encore loin du podium.

## JOP 2030 : ON EN EST OÙ ?

Les Jeux olympiques et paralympiques d'hiver 2030 dans les Alpes françaises continuent d'avancer dans un contexte complexe. Dans notre précédent Hériss'Poil (n° 7), nous évoquions la saisine de différentes instances par le Collectif citoyen JOP 2030 et plusieurs associations, dont la FNE, face aux manquements d'information et de consultation du public.

Plusieurs recours ont été engagés devant les tribunaux administratifs, notamment à Lyon et Marseille, en s'appuyant sur la convention d'Aarhus (ONU), qui garantit la participation des citoyens aux décisions ayant un impact environnemental.

Au tribunal administratif de Marseille, une ordonnance du 26 janvier 2026 a enjoint la société SOLIDEO à entreprendre les formalités nécessaires pour organiser un débat public sur l'ensemble du projet. Le recours fait désormais l'objet d'un pourvoi au Conseil d'État.

À Lyon, le collectif a demandé l'annulation du contrat hôte olympique, dénonçant un manque de démocratie environnementale et l'absence de débat en amont. Sur le plan international, la recevabilité d'un recours auprès du Comité d'Aarhus oblige la France à démontrer, d'ici fin avril 2026, qu'elle a correctement informé et consulté le public.

### **Une loi controversée et une gouvernance instable**

La loi n° 2026-201 du 20 mars 2026 facilite l'organisation des Jeux en dérogeant à certaines règles d'urbanisme, de marketing, d'environnement et de sécurité. Elle est accusée de contourner le droit environnemental et de limiter les libertés au profit des exigences olympiques, avec une concertation publique jugée insuffisante. Cependant, le projet est fragilisé par des démissions en cascade au sein du comité d'organisation.

### **Un contexte économique difficile**

Les associations dénoncent un projet coûteux et l'incertitude des financements privés. Pourrait s'ajouter à cela l'augmentation des coûts de l'énergie (matériaux de construction, transports, etc.) accentuée par le contexte géopolitique actuel. Les JOP 2030 restent un chantier instable, où l'avenir dépend autant des décisions judiciaires et politiques que des réalités économiques et climatiques. Affaire à suivre...

## Neiges abondantes dans les Alpes : un paradoxe climatique ?

L'hiver 2025-2026 a été marqué par des chutes de neige spectaculaires, avec localement plus de **3 m de neige au-dessus de 2 000 m**, provoquant avalanches et perturbations. Pourtant, le réchauffement climatique est toujours bien là. Cette situation s'explique par la différence entre météo et climat : ces épisodes restent ponctuels, alors que les tendances de fond montrent un déclin net de l'enneigement, avec jusqu'à **34 jours de neige en moins par an en 50 ans**. En parallèle, les glaciers alpins continuent de reculer rapidement malgré ces hivers neigeux : ils ont perdu **4 à 5 % de leur volume en 2025 et environ 40 % en 25 ans**. Le cycle de l'eau est également modifié, produisant davantage de précipitations pluvieuses, ce qui réduit le rôle de réservoir naturel de la neige et fragilise les écosystèmes. Ces conditions illustrent bien un climat plus instable, combinant épisodes extrêmes et diminution durable de l'enneigement dans les Alpes.

Ainsi, la neige de culture est largement intégrée comme une condition indispensable à la tenue des épreuves des JOP 2030. Cela confirme que le modèle des Jeux repose moins sur l'enneigement naturel que sur une maîtrise technique via la production de neige artificielle et ses infrastructures associées.

### Pour aller plus loin :

<https://reporterre.net/JO-d-hiver-2030-le-juge-ordonne-un-debat-democratique-sur-leur-organisation>

<https://vert.eco/articles/on-deregle-a-tous-les-niveaux-que-contient-le-projet-de-loi-sur-lorganisation-des-jo-dhiver-2030-adopte-au-parlement?>

<https://www.collectifcitoyenjop2030.fr/>

<https://lcp.fr/actualites/jeux-olympiques-d-hiver-2030-les-points-cles-du-texte-mis-au-vote-mardi-a-l-assemblee>

p.7, [https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/bilan-hiver-2025-2026\\_def.pdf](https://meteofrance.fr/sites/meteofrance.fr/files/files/editorial/bilan-hiver-2025-2026_def.pdf)

<https://www.ledauphine.com/societe/2025/12/15/de-4-a-5-de-volume-en-moins-en-un-an-2025-sur-le-podium-des-annees-catastrophiques-pour-les-glaciers>

Jessica Delferriere  
bénévole.

Un poil qui gratte

Février 2026, les JO d'hiver 2030, ça dévisse ! Les démissions se succèdent dans le comité d'organisation et nous savons déjà que le mot désastre est gravé dans la montagne.



# M

## **MICHEL DAMIAN : LE CLIMAT, C'EST DE L'ÉCONOMIE**

**CLIMAT**

Alors que les effets du réchauffement climatique sont chaque année plus évidents, le sujet semble moins préoccuper l'opinion publique, et rétrograde dans les préoccupations des responsables politiques. Cela ne surprend pas l'universitaire Michel Damian, qui publie « Les capitalismes à l'épreuve du climat. Entre échec à endiguer le réchauffement et transition énergétique (1950-2050) » (Presses des Mines), un livre utile pour qui veut comprendre les mécanismes à l'œuvre.



© Cultura

Le réchauffement climatique ? Il est décrit dès 1957 par Roger Revelle et Hans Suess. Mais il faut attendre 1988 pour la création du GIEC (Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat), et 1992 pour de premières décisions politiques, au sommet de Rio. Depuis, pour faire vite, les politiques ne font que courir après leurs propres engagements, les seuils qu'ils définissent (mais en oubliant de définir de réelles contraintes) sont régulièrement franchis. Nous savons ce qu'il en est de l'accord de Paris de 2015, salué comme une avancée, qui définissait l'ambition de maintenir le réchauffement sous les 2 °C, si possible 1,5 °C : cette limite a finalement été franchie dès 2024, moins de dix ans après.

Des constats qui ne surprennent pas Michel Damian. Il décrit par le détail dans son ouvrage les rouages de la diplomatie climatique : comment pays en développement et pays riches défendent des intérêts évidemment divergents ; comment pays producteurs de pétrole organisent la résistance ; comment le sujet devient un volet de la guerre économique entre Chine et États-Unis. Bref, « le climat, c'est de l'économie », soupire-t-il. Donc des choix et des capitaux, beaucoup de capitaux. Dans ce domaine, le programme chinois est particulièrement clair et volontariste et l'amène à être aujourd'hui le leader que nous connaissons dans le domaine des énergies renouvelables. « Ce qui m'intrigue le plus, estime Michel Damian, c'est qu'on n'ait rien vu venir ». L'histoire dira qui du « pétro-État » que sont les USA pour l'auteur, ou de la Chine a fait le pari gagnant.

Et le climat dans ces batailles diplomatico-économiques, où tout se règle à coup de milliards ? « Stabiliser le climat est aujourd'hui hors d'atteinte », estime l'universitaire. « Il y a un déni climatique, une réticence à regarder en face notre incapacité à endiguer le réchauffement. L'humanité se cogne au réel – serait-ce à l'impossible ? »

Pessimiste ? « La réalité est plurielle, corrige-t-il. Cela ne veut pas dire que rien ne change. Une transformation énergétique et industrielle est engagée, un nouveau cycle d'investissements et d'innovations, semble-t-il la plus grande phase de réallocation du capital depuis la révolution industrielle. Après un tiers de siècle de négociations et politiques centrées sur l'atténuation, les seules stratégies de diminution des émissions ne suffiront pas. Nous entrons dans un second temps de la diplomatie et de

## Un poil qui gratte



Novembre 2025, la COP 30 s'ouvrait au Brésil. La déforestation était un des thèmes principaux. Peu d'avancée encore une fois. Les objectifs de + 1,5 °C de la COP de Paris sont désormais inatteignables et les engagements trop pauvres.

## CLIMAT

la gouvernance climat, où il va s'agir de compléter ce qui a été pensé et entrepris jusque-là : l'adaptation est aujourd'hui tout en haut de l'affiche, les ambitions de la technologie balbutiante de capture et de stockage du carbone aussi ». Michel Damian s'essaie à décrire la situation en 2050, dans un monde « plus chaud, plus carboné », avec de nouveaux acteurs, de nouveaux équilibres mondiaux, mais également un capitalisme nécessairement repensé.

Alors, tout ne serait que finances, technologies, maîtrise de filières ? La réalité est faite de ça, évidemment. Mais elle est également le fruit de la somme des comportements individuels. Qui peuvent – qui doivent – évoluer, assure Michel Damian, qui préfère aux termes « sobriété » et « décroissance » le mot « satisfaisance », issu du vieux français. L'idée reste de se contenter de moins, mais Michel Damian ne se fait pas d'illusion : il ne sera pas simple de désintoxiquer comportements et structures productives de la drogue consumériste.

Au final un tableau implacable de la situation actuelle et à venir, mais la conviction que des choix sont encore possibles pour s'en sortir... Ou pas.

Originaire de l'avant-pays savoyard, Michel Damian travaille les questions d'environnement, d'énergie et de climat sous l'angle économique. Il a enseigné à la Faculté d'économie de Grenoble mais également à Alexandrie et Djibouti. Déjà auteur de « Commerce international et développement soutenable » avec Jean-Christophe Graz et de « Les chemins infinis de la décarbonisation », il est l'auteur d'articles dans Le Monde, Reporterre, la Tribune, Le Point, et contribue régulièrement à The Conversation.

Son article publié le plus récent : De l'accord de Paris à un capitalisme climatique porté par la Chine. The Conversation, 4 mars 2026.

### Un poil qui gratte



Réchauffement climatique : confirmées par Copernicus dans son bilan annuel, les 3 dernières années ont été les plus chaudes mesurées depuis 1970 en dépassant le seuil de + 1,5 °C. Les émissions de CO<sub>2</sub> sont les principales causes du réchauffement.

**Philippe Claret,**  
bénévole.

## Un poil qui gratte



Laurent Duplomb, sénateur de la Haute Loire récidive. Il dépose une seconde proposition de loi visant à autoriser l'acétamipride, insecticide « tueur d'abeilles » après son 1er échec.

Une nouvelle pétition est lancée...

## Un poil qui gratte

### Jeux olympiques d'hiver 2026 de Milan-Cortina, pas si verts que ça !



S'il y a eu une volonté de limiter les constructions, réutiliser les infrastructures existantes et laisser un héritage durable, les JOP 2026 ont en réalité généré environ 930 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub> (l'empreinte carbone des JOP 2030 Français est estimée à 804 000 tonnes équivalent CO<sub>2</sub>). Cela est notamment dû à la répartition des sites sur un territoire de 22 000 km<sup>2</sup>, entraînant une multiplication des déplacements. L'usage massif de neige de culture, la construction d'infrastructures contestées, sans compter la présence de sponsors issus des énergies fossiles incarnent un non-sens écologique.

Ces Jeux, présentés comme « les plus responsables de l'histoire » proposent un énième retour d'expérience qui démontre les limites du modèle olympique actuel.

C

## HAMPAGNY-EN-VANOISE PROTÈGE SON REMOUS

**Le torrent le Remous, à Champagny-en-Vanoise, vient d'être labellisé Rivière sauvage. Une récompense pour les habitants qui se sont mobilisés... et le début d'une histoire.**

En 2020, un habitant de Champagny-en-Vanoise dépose un projet de micro-centrale sur le Remous, cet affluent du Doron de Champagny d'une quinzaine de kilomètres de long, qui traverse une multitude de biotopes depuis sa source à 2 500 mètres d'altitude jusqu'à son confluent. Un aménagement, sur ce cours d'eau qui n'en possède aucun ? Des habitants se mobilisent contre le projet, se passionnent pour le sujet, constituent en janvier 2025 une association de défense, le Remous Sauvage (qui vient d'adhérer à FNE) et en vient à construire un dossier de labellisation « Rivière sauvage ». « Nous n'entendons plus parler de ce projet de micro-centrale, explique la présidente Hélène Burdet, au bureau de l'association à la direction collégiale, mais finalement il a été le déclencheur d'un projet plus global de mise en valeur et de redécouverte : nous finissons par ne plus voir les belles choses qui nous entourent ».

### Cinq ans pour convaincre

Efficace, l'association : il lui a suffi d'un an pour décrocher le précieux label, accordé donc en janvier 2026. Il faut dire que le cours d'eau cohabitait pas mal de cases : « Le ruisseau est bien préservé, sans impact humain sauf sur la partie basse. De nombreux macro-invertébrés sont présents, signe d'une grande propreté de l'eau. Nous avons obtenu 85 sur 100 sur la grille d'évaluation scientifique ». Il faut dire aussi que l'association a su fédérer beaucoup de gens : Vivre en Tarentaise, Mountain Wilderness, l'office de tourisme, le Parc national de la Vanoise, l'association de pêche la Gaule Tarine... et FNE bien sûr. Mais rien n'est gagné : « le label est accordé pour cinq ans et nous devons réaliser des actions de restauration et valorisation pour le conserver ».

Pour l'année en cours, il est ainsi prévu la mise en place de panneaux informatifs

# MILIEUX AQUATIQUES

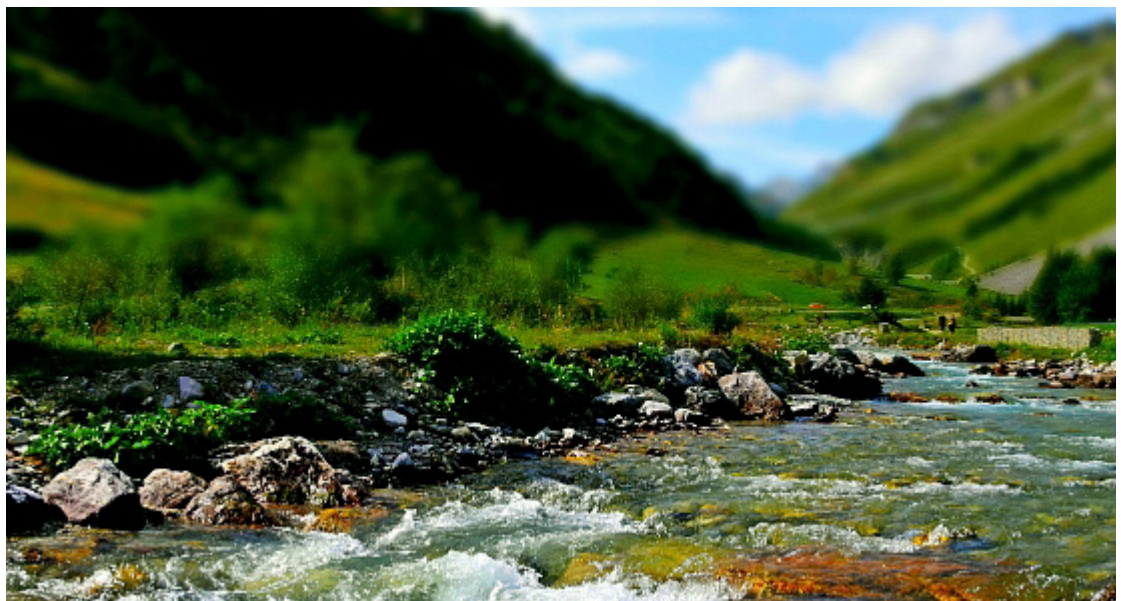
pour présenter le label, le cours d'eau, valoriser les zones humides d'altitude. Des études sur ces milieux fragiles sont programmées avec le Parc national et l'association Nature en Tarentaise, ainsi que des bilans physico-chimiques réguliers pour étudier l'impact du changement climatique. La pollution par les micro-plastiques pourrait également être analysée.

## 20 000 euros à trouver

Les bénévoles de l'association prévoient aussi des opérations de nettoyage du cours d'eau, d'organiser une surveillance des espèces invasives, des animations en collaboration avec l'office de tourisme et des accompagnateurs en moyenne montagne... « Nous intégrons le programme pédagogique Graine de rivière sauvage pour créer une carte sensible du bassin versant avec l'école primaire de Champagny-en-Vanoise ».

Reste maintenant... à financer tout cela. La facture prévisionnelle s'élève à 20 000 euros sur cinq ans. C'est plus que raisonnable ! Mais les élections ont ralenti les prises de décision, à tel point que les seuls fonds reçus proviennent pour l'instant de Free riverse found, une association... autrichienne !

**Philippe Claret,**  
bénévole.



© Philippe Manaël

# O

## N COUPE LES PONTS !

CORRIDORS BIOLOGIQUES

En 2022, la société AREA construisait un écopont pour permettre à la faune locale, petite ou grande, de traverser en sécurité l'autoroute A43 sur la commune de Porte-de-Savoie - Les Marches.



L'investissement lourd de 4,4 millions d'euros permettait de réaliser une modeste continuité écologique du corridor Bauges-Chartreuse et de consolider l'objectif de préservation de la diversité écologique entre ces deux massifs subalpins.

Mais ça c'était avant !

Car ce monde reste impitoyable pour la nature lorsqu'il s'agit de l'écartier pour faire place à des intérêts particuliers.

# CORRIDORS BIOLOGIQUES



Bien que l'écopont fut livré à son usage vital, d'autres ont préféré y faire obstacle. Nous vîmes apparaître des filets pour clore le passage. Ainsi, de 200 mètres de largeur libre, il ne subsiste que 4 mètres. L'entrave s'est érigée sans autorisation et en contravention des règles qui président à la protection de l'environnement.

Privés de territoire naturel, les animaux sont priés de faire demi-tour !

Le long de l'autoroute, pile en face de l'écopont, le golf Porte-de-Savoie s'étend, et semble vouloir s'étirer de plus en plus. Une extension de 1,6 ha a été réalisée en 2025, sans que celle-ci ne soit autorisée, mettant en danger une zone à vocation agricole. Quant à l'établissement, il est déjà en procès pour des travaux réalisés illégalement bien antérieurement.

Pour ces nouvelles violations constatées par nos associations en 2025, alertées par des sentinelles locales averties, FNE Savoie et FNE AuRA ont porté plainte auprès du procureur du tribunal de Chambéry dès l'automne 2025. Nous espérons le retrait rapide de la clôture, dans un premier temps, puis les suites judiciaires pertinentes.

Il est tellement affligeant de devoir faire valoir que la nature sauvage mérite sa place, ici bien dérisoire, dans un urbanisme débridé et prédateur.

**Martine Schwartz,**  
administratrice.



## Un poil doux à caresser

Mars 2026, le Conseil d'État demande au gouvernement de suspendre la chasse au lagopède sur tout le territoire français pendant cinq ans, dans un délai de deux mois. Une pause enfin pour laisser nos perdrix des neiges en vie car la population a beaucoup diminué au cours des deux dernières décennies, en particulier dans les Alpes.

## SORTIES NATURE

Prochain programme  
**mi-avril**  
à consulter ici  
[www.fne-aura.org/  
savoie/agenda](http://www.fne-aura.org/savoie/agenda)

## ADHÉREZ EN LIGNE

[www.fne-aura.org/  
savoie/adherer/](http://www.fne-aura.org/savoie/adherer/)

## NOUS RENDRE VISITE

Nos locaux sont ouverts  
les vendredis de 14 h à  
17 h ou sur rendez-vous  
les autres jours.

## FAIRE UN DON

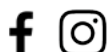
[www.fne-aura.org/  
savoie/faire-un-  
don/](http://www.fne-aura.org/savoie/faire-un-don/)

## CONTACTS

04 79 85 20 03

[savoie@fne-aura.org](mailto:savoie@fne-aura.org)

[www.fne-aura.org/savoie](http://www.fne-aura.org/savoie)



### Un poil qui gratte



Jugement de janvier 2026. 61 bouquetins du Bargy abattus à toute allure et sans discernement, sur arrêté du préfet de Haute-Savoie en 2022, l'ont été illégalement sans tenir compte des protections de l'espèce et des jugements précédents qui font autorité. L'État est condamné.

### Un poil qui gratte

La France a adopté en février 2026, par arrêté, l'augmentation des tirs de loup sur le territoire à 21 % de la population évaluée à 1 000 individus. Ce sont plus de 200 loups qui pourront être tués, presque un quart de l'espèce.



## VOTRE DON EST NOTRE POSSIBLE !

Avoir fiscal sur vos revenus en faisant un don. **Pensez-y !**



## LILO ET VOUS

Naviguez sur le web avec Lilo et **reversez vos gouttes d'eau** à FNE Savoie pour soutenir nos actions. Elles se transforment en euros !  
[www.lilo.org/france-nature-  
environnement-savoie](http://www.lilo.org/france-nature-environnement-savoie)



**FRANCE NATURE  
ENVIRONNEMENT**

**SAVOIE**